

Proposition de stage aux Archives municipales de Narbonne

Le service des archives de Narbonne (4 agents) conserve près de 3 kml de documents (répartis sur deux sites), dont les plus anciens remontent au Moyen-Age. Il a pour mission de collecter, conserver, classer, communiquer et valoriser les archives produites par l'ensemble des services municipaux.

La ville de Narbonne propose un stage d'une durée comprise entre 4 et 6 mois, dont l'encadrement sera assuré par la directrice des Archives.

Missions :

Dans le cadre de la réflexion actuelle sur l'archivage électronique et le déploiement de la GED, le stagiaire participera avec la directrice et l'archiviste en charge de la dématérialisation aux tâches suivantes :

- réalisation de la cartographie des applications métier ;
- analyse des procédures métier ;
- élaboration d'une politique de gestion documentaire (nommage, plans de classement, purges...);
- rédaction d'une politique d'archivage globale.

Le stagiaire sera étroitement associé à la réflexion conjointe sur l'archivage électronique avec les Archives de l'agglomération du Grand Narbonne qui dispose d'un Système d'Archivage Electronique en production.

Le stagiaire pourra également être amené à participer aux autres activités du service :

- répondre aux demandes de recherches,
- classement d'un petit fonds d'archives sériel
- communications de documents aux services et au public,
- préparation d'une exposition physique et d'une exposition numérique pour l'été 2023.

Profil : Master information, documentation, parcours ingénierie de l'information numérique

Compétences :

- Notions en records management
- Qualités d'analyse et de synthèse
- Compétences rédactionnelles
- Maîtrise des outils bureautiques (messagerie, tableurs et traitement de texte, outils de présentation)

Contact et candidature :

Amandine BELKHEIR, directrice des Archives municipales : a.belkheir@mairie-narbonne.fr

04 68 90 26 36

Date limite de candidature : 1^{er} mars 2023

Conditions de travail :

35h par semaine du lundi au vendredi.

Début de stage souhaité à partir de mars 2023.

Une indemnité de stage est prévue sur la base de la gratification minimale (4,05 €/h), par jour travaillé.